

OFFRE DÉCOUVERTE

DÉCOUVREZ NOTRE ÉDITION ABONNÉS

10 JOURS
GRATUITS

J'en profite >

(https://www.ipmstore.be/lalibre/offre/decouverte-edition-abonne-libre?utm_source=LLB&utm_medium=lbxlin&utm_campaign=10jours)

Une université sur son lit de mort

ABONNÉS CONTRIBUTION EXTERNE Publié le mercredi 02 avril 2014 à 17h12 - Mis à jour le jeudi 03 avril 2014 à 14h37



OPINIONS Plutôt que d'engager ses propres doctorants (qu'elle forme très bien), l'ULB privilégie dorénavant l'engagement de professeurs dont le parcours antérieur s'est principalement déroulé à l'étranger. Une opinion d'un collectif de chercheur(e)s et d'assistant(e)s à l'ULB.

Le nombre d'étudiants à l'université croît. Le financement de l'université se fait, depuis les années 1970, sur base d'une enveloppe fermée. L'équation est simple : le volume budgétaire par étudiant diminue. Cela nuit à l'infrastructure des universités (bâtiments vétustes et non désamiantés, matériel de cours défectueux, etc.), mais également à l'emploi des chercheurs et des professeurs qui se précarise d'année en année.

Un autre phénomène moins médiatisé se déroule dans le même temps : les universités s'engagent dans des luttes de classements (des "rankings") focalisant leur attention sur un nombre limité de critères quantitatifs tels que le nombre de prix scientifiques ou d'articles publiés dans des revues renommées.

Le but de cette lutte est d'augmenter le prestige de l'institution au niveau international. L'apparence d'une université prestigieuse et ouverte sur le monde en devient plus importante que la qualité réelle de la recherche et de l'enseignement.

Fait marquant de ces derniers mois, l'ULB a adopté une réforme de la gouvernance confiant le pouvoir de décision à un nombre restreint de gestionnaires, principalement le recteur dont le pouvoir a été considérablement renforcé, plutôt que de le laisser aux mains d'assemblées composées de membres du personnel (académique et non académique) et d'étudiants - comme c'était le cas depuis 1968.

Les étudiants mobilisés contre cette réforme firent l'objet de violence de la part des policiers et le vote fut effectué loin de l'université, dans un enclos gardé... Un jour historique, fondateur de l'Université de demain. Forts de ces changements et de la contestation réduite au silence, les gestionnaires de l'université sont aujourd'hui libres d'accentuer encore cette recherche de prestige international.

L'encre ayant servi à rédiger les nouveaux statuts n'est pas encore sèche que les autorités de l'ULB adoptent déjà, au pas de charge et au mépris des obligations de consultation du personnel, une réforme des carrières académiques. Plutôt que d'engager ses propres doctorants (qu'elle forme très bien), l'Université privilégie dorénavant l'engagement de professeurs dont le parcours antérieur s'est principalement déroulé à l'étranger, qui ne parlent dès lors pas nécessairement le français et n'ont éventuellement aucune expérience pédagogique.

Ainsi, l'ULB devient une machine à fabriquer des travailleurs précaires. En effet, la nouvelle politique d'emploi de l'ULB réduit radicalement la possibilité pour ses chercheurs de continuer leur carrière au sein de l'institution, les reléguant au statut de main-d'œuvre jetable.

De plus, du fait de son exigence d'expérience à l'étranger pour y être professeur, l'ULB renforce la discrimination envers tous ceux et celles que des

responsabilités familiales ou des contraintes financières empêchent d'être mobiles.

On peut se demander quel est l'apport intrinsèque à la qualité de la recherche d'une expérience si longue à l'étranger, si ce n'est le prestige de s'être assis pendant plusieurs mois dans un bureau à Harvard...

L'ULB devient également une institution élitiste pour les étudiants : dans sa course au prestige international, l'Université cherche à augmenter le nombre de ses cours donnés en anglais et ses masters internationaux, dont l'accessibilité est dans les faits restreinte.

Ces évolutions sont en train de tuer l'université en tant qu'institution collective qui fournit des services à la communauté (enseignement, recherche, expertise, etc.). En effet, étant donné qu'il faut publier le plus possible dans des revues internationales, il faut limiter les autres tâches au maximum.

Un "bon" enseignant-chercheur doit donc consacrer le minimum de temps à ses cours, il ne doit pas mener de recherches originales dont les perspectives de publications sont incertaines et ne doit pas effectuer des activités de vulgarisation. En outre, comme l'injonction est faite de bâtir une carrière internationale, il ne doit surtout pas s'impliquer dans la vie et les questions locales, pratique peu rentable en termes de carrière.

L'ULB est en train de façonner des chercheurs égoïstes, atomisés et précaires, ouverts sur le "monde", mais fermés sur leur environnement direct. On assiste aujourd'hui à une forme de suicide de la part de l'institution. Ces réformes sont en train de transformer l'université en un prestigieux cadavre.

Le récent décret "Paysage" du ministre Marcourt destiné à refonder l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles n'y changera rien. L'enseignement n'est pas la priorité des universités, seule la recherche désincarnée compte désormais.

En tant que membres de l'ULB (assistants, chercheurs et professeurs) tenant à une université démocratique, nous nous opposons aux évolutions en cours. Nous faisons ici appel à la mobilisation de toutes les personnes attachées à l'enseignement public et au soutien extérieur concernant les différentes actions que nous pourrions mener au sein de l'institution.

Collectif de chercheur(e)s et d'assistant(e)s à l'ULB

Jacques Wels (doctorant, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Joël Girès** (assistant, Département de Sciences sociales et du travail), **François Ghesquière** (doctorant, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Natasia Hamarat** (assistante, Département de Sciences sociales et du travail), **Xavier May** (chercheur, IGEAT), **Mathieu Van Crieelingen** (premier assistant, Département de Géographie), **Renaud Maes** (chercheur, l'Observatoire de la Vie Étudiante), **Sarah De Laet** (doctorante, Faculté des Sciences), **Étienne Castiau** (chercheur, IGEAT), **Caroline d'Andrimont** (chercheuse, IGEAT), **Quentin Padovano** (assistant, CMU), **Moritz Lennert** (assistant, Département de Géographie), **Christian Vandermotten** (professeur émérite), **Didier Peeters** (chercheur, IGEAT), **Alice Romainville** (assistante, Département de Géographie), **Tatiana Debroux** (post-doctorante, Faculté des Sciences), **Isaline Wertz** (doctorante, Faculté des Sciences), **Youri Lou Vertongen** (assistant, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Lionel Meinertzhagen** (chercheur, Faculté de Philosophie et Lettres), **Philomène Gallez** (doctorante, Histoire, ULB-Université de Montréal), **Florian Bodranghien** (assistant, Faculté de Médecine), **Antoine Jacquet** (doctorant, Sciences de l'information et de la communication), **Simon Hengchen** (doctorant, Sciences de l'information et de la communication), **Brieuc Lits** (assistant, Département des Sciences de l'information et de la communication), **Sarah Van Praet** (assistante, Faculté de Droit et de Criminologie), **Nathalie Wauthoz** (post-doctorante, Pharmacie), **Sarah Lafuente Hernandez** (doctorante, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Cécile Piret** (doctorante, LAMC), **Vincent Levet** (assistant, Pharmacie), **Sébastien Droesbeke** (assistant, Faculté de Philosophie et Lettres), **Hichem Slama** (assistant, Faculté de Psychologie), **Hélène Lafontaine** (assistante, Neurosciences Cognitives), **Alison Mary** (doctorante, Faculté des Sciences psychologiques), **Valter Cortese** (chercheur, METICES), **Anne Dubreucq** (Maître de conférences, Département de Géographie), **Esteban Martinez** (chargé de cours, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Jacques Moriau** (chercheur, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Pierre Artois** (doctorant, Sciences du travail), **Pierre Marissal** (chercheur, IGEAT), **Sarah Béarelle** (doctorante, Faculté de Philosophie et Lettres), **Marie Cardon** (chercheuse et assistante, Faculté de Droit et de Criminologie), **Dominique De Fraene** (professeur, Faculté de Droit et de Criminologie), **Cédric Dumoulin** (doctorant, BATir), **Catherine Bourgeois** (chercheuse et collaboratrice scientifique, LAMC), **Marie-Hélène Schrobiltgen** (assistante, Département de science politique), **Valentina Marziali** (doctorante, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Aline Distexhe** (doctorante, Faculté de Philosophie et Lettres), **Quentin Landenne** (chargé de recherches FNRS), **Muriel Sacco** (chargée de conférences et collaboratrice scientifique au Germe), **Gaétane Deliens** (post-doctorante, Neuropsychologie), **Rémy Schmitz** (post-doctorant, Neuropsychologie), **Sébastien Richard** (post-doctorant, Faculté de Philosophie et Lettres), **Laura Di Spurio** (doctorante, Faculté de Philosophie et Lettres), **Julie Distexhe** (Boursière FRIA, Faculté des Sciences), **Andrew Crosby** (doctorant, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Beatriz Camargo** (doctorante, Faculté de Sciences sociales et politiques), **Mathieu Veinstein** (chercheur, METICES), **Slavina Spasova** (chercheuse, Département de Science politique), **Michaël Lebrun** (assistant, Sciences du travail), **Thibault Jacobs** (doctorant, Département d'Histoire, Arts et Archéologie), **Julie De Ganck** (doctorante, Département d'Histoire), **Carla Mascia** (assistante, Département de Sciences sociales et du travail), **Jean-François Gava** (Collaborateur scientifique, Centre de recherche en philosophie), **Julien Nicaise** (doctorant, Philosophie et Lettres), **Eric Fabri** (assistant, Centre de théorie politique), **Nicolas Ruytenbeek** (doctorant, Linguistique), **Perrine Devleeshouwer** (docteure en Sciences sociales et politiques), **Laura Merveille** (assistante, anthropologie), **Valérie Glansdorff** (assistante, Département de philosophie, éthique et sciences des religions), **Julien Danhier** (doctorant ERC, GERME), **Marine Manouvrier** (Assistante, Faculté de Philosophie et Lettres), **Caroline Simon** (assistante, Faculté de Droit et de Criminologie), **Julie Bertels** (chargée de recherches FNRS, Psychologie), **Alexandre Faudon** (chercheur, Faculté de Droit et de Criminologie), **Vincent Chapaux** (chercheur postdoctoral, Droit & Sciences politiques) **Agatha Verdebout** (doctorante, Faculté de Droit et de Criminologie), **Guy Lebeer** (chargé de cours, Faculté des sciences sociales et politiques), **Jean Vandewattyne** (chargé de cours, Faculté des sciences sociales et politiques), **Vanessa D'Hooghe** (assistante, Histoire), **Anne-Sophie Close** (Langues et Lettres, FNRS), **Arthur Borriello** (doctorant, CEVIPOL), **Martin Deleixhe** (maître de conférences, Science politique), **Isabelle Stengers** (chargée de cours, Faculté de Philosophie et Lettres), **Cédric Janssens** (collaborateur scientifique, Centre de droit public), **Alexandre Tandé** (docteur en Sciences sociales et politiques), **David Gall** (premier assistant, Faculté de médecine), **Marcelle Stroobants** (chargée de cours, Sciences sociales et du travail), **Anne Morelli** (professeure émérite), **Brice Marty** (assistant, Faculté de Médecine), **Chloé Deligne** (chercheuse qualifiée FNRS, Histoire), **Jean-Michel Decroly** (professeur, Département de Géographie), **Simon Baijot** (doctorant, Faculté des Sciences Psychologiques et de l'Éducation), **Alexis Nsamzinshuti** (doctorant, Faculté Polytechnique), **Thomas Haussman** (chercheur, METICES), **Nicolas Marquis** (chargé d'enseignement, Sciences sociales et politiques), **Elisa Caricato** (assistante, Faculté de Philosophie et Lettres), **Coline Lefrancq** (doctorante, Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine), **Grégoire Wallenborn** (chercheur, IGEAT).